

Nbre de membres en exercice : 17  
Nbre de membres présents : 12  
Nbre de suffrages exprimés : 12

Votes : Pour : 12  
Contre : 0  
Abstention : 0

### L'an deux mille vingt et un, le 23 mars à 09h30

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame Pascale GOT, Présidente, le mardi 23 mars 2021 à en visioconférence.

Date de convocation : 11 mars 2021

Etaient présents en visioconférence : Mme Pascale GOT, Mme Françoise DE ROFFIGNAC, Mr Loïc GIRARD, Mme Ghislaine GUILLEN, Mme Célia MONSEIGNE, Mme Sandrine DERVILLE, Mr Jean-Jacques CORSAN, Mme Véronique FERREIRA, Mr Olivier ESCOTS, Mr Stéphane COTIER, Mr Philippe LABRIEUX, Mr Cyril PENAUD

Etait excusé avec procuration : Mr Dominique FEDIEU

Etaient aussi présents : Mme Isabelle PREVOST, Mme Elodie LIBAUD, Mme C. GUILLAUD, Mme Nathalie BRICHE.

Secrétaire de séance : Mr Jean-Jacques CORSAN

### Délibération N°2021-02-09 – Budget principal 2021 – Décision modificative n°1 DM1

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;*

*Vu l'instruction budgétaire et comptable ;*

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
D 6064 : Fournitures administratives	923.02 €	
D 61551 : Entretien matériel roulant	1 500.00 €	
D 617 : Etudes et recherches	2 500.00 €	
D 6251 : Voyages et déplacements	250.00 €	
D 6261 : Frais d'affranchissement	-1 500.00 €	
D 6262 : Frais de télécommunication	1 500.00 €	
D 627 : Services bancaires et assimil	-500.00 €	
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>4 673.02 €</b>	
D 6218 : Autre personnel extérieur	500.00 €	
D 64131 : Rémunération	18 500.00 €	
D 64168 : Autres	7 106.00 €	
D 6451 : Cotisations à l'URSSAF	4 000.00 €	
D 6453 : Cotisations caisses retraite	1 500.00 €	
D 6454 : Cotisations ASSEDIC	1 000.00 €	
<b>TOTAL D 012 : Charges de personnel</b>	<b>32 606.00 €</b>	
D 6811-042 : Dot.amort.immosincorp.&corp	17.56 €	
<b>TOTAL D 042 : Opérations d'ordre entre section</b>	<b>17.56 €</b>	
D 6521 : Déficit budgets annexes	135 433.87 €	
<b>TOTAL D 65 : Autres charges gestion courante</b>	<b>135 433.87€</b>	
R 002 : Excédent antérieur reporté fonct		139 934.45 €
<b>TOTAL R 002 : Excédent antérieur reporté Fonc</b>		<b>139 934.45 €</b>
R 70872 : Remb par budgets annexes		32 796.00 €
<b>TOTAL R 70 : Produits des services</b>		<b>32 796.00 €</b>
<b>Total</b>	<b>172 730.45 €</b>	<b>172 730.45 €</b>

Mme la Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Dépe</b>	
D 2183 : Matériel de bureau et info.		
D 2184 : Mobilier	524.96 €	
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>4 524.96 €</b>	
R 001 : Solde d'exécution d'inv. reporté		172 571.05 €
<b>TOTAL R 001 : Solde d'exécution d'inv. reporté</b>		<b>172 571.05 €</b>
R 28183-040 : Matériel informatique		119.60 €
R 28184-040 : Mobilier		-102.04 €
<b>TOTAL R 040 : Opérations d'ordre entre section</b>		<b>17.56 €</b>
<b>Total</b>	<b>4 524.96 €</b>	<b>172 588.61 €</b>
<b>Total Général</b>	<b>177 255.41 €</b>	<b>345 319 .06 €</b>

Il est décidé, à l'unanimité, et après en avoir débattu :

Article unique : d'approuver les modifications de crédits ci-dessus:

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré, à Blaye, le 23 mars 2021

**La Présidente**

**Pascale GOT**

